

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 octobre 2018

PRÉSENTS : Mmes Dominique GADOU, Christine NÉMOZ, Gésabelle GIROUD, Catherine TEILLON, Monique PERRIOL, Isabelle COURTIAL, Martine MÉRAUD.

MM. Bernard PIÉGAY, Jean BELANTAN, Maurice BELANTAN, Aimé VUAILLAT, André CHABERT, Guillaume ARRU-GALLART, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Damien RIGOLLET.

ABSENTS (excusés) : M. Jean-Marc GUILLET avec pouvoir à M. Jean BELANTAN, M. Gérald REVEYRAND avec pouvoir à M. Maurice BELANTAN, Mme Danielle FAVIER avec pouvoir à Mme Catherine TEILLON.

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

1.URBANISME

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

Déclarations préalables

- + M. Eric LEGRAIN : construction d'un abri pour véhicules, route des douanes,
- + M. Morgan GILES : modification de façade, route des alpes,
- + M. Patrice JACQUET : réfection toiture, route de Bourgoin,
- + M. Anthony TOSCANO : construction d'un abri de jardin, chemin des alouettes,
- + Commune de MORESTEL : construction d'un bassin d'orages, route d'argent : avis défavorable.

Permis de construire

- + M. Dylan MOTA Mme Mélanie RODRIGUES : construction de maison rue du Cholard,
- + M. Nizar ALOUI : construction de maison rue des fontainiers.

2. CONTRAT DE MAINTENANCE CHAUFFAGE DIAMANTELLE

Trois devis :

ETS CARREL	6 618 € H. T. par an,
ETS EOLYA	4 266 € H. T. par an,
ETS BELTRAM	2 498 € H. T. par an.

L'entreprise la moins disante est retenue.

3. DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs) - SCOT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier : un point de désaccord important est soulevé sur la route d'argent concernant la zone commerciale. Une zone de 6 ha inscrite au SCOT de 2007 disparaît au profit de corridors écologiques. Un courrier a été adressé à ce sujet au Président du SCOT ainsi qu'une copie au Président de la CCBD, resté sans réponse. Le Conseil municipal rejette à l'unanimité cette orientation.

3. RD33 DOSSIER JOUVE

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le désistement de l'entreprise qui n'a pas obtenu de prêt pour réaliser son projet.

4. RECENSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Le cabinet ELLIPSE a rendu le travail : 29 km 150 de voirie communale. Un programme de réfection sera rédigé.

5. Présentation des diverses délibérations prises au dernier conseil communautaire

A retenir : la CCBD prendra la compétence accueil de Loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans au 01/01/2019.

6. AGREMENT A LA CESSION DE BAIL

Madame Virginie ROCHET cède son affaire à Mademoiselle Elodie BIGALLET. Le conseil municipal donnera son accord à la cession de bail.

7. EPORA

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal, le projet immobilier en cours avec l'EPORA.

Il conviendrait d'acheter le tènement cadastré parcelles C 72-73-84-560-689-881-882 d'une surface de 3 980 m² afin de réaliser une opération de cœur de village.

Le montant de la cession s'élève à : 225 868,36 € T. T. C.

Les frais notariés seront à la charge de la commune.

L'achat sera payé en trois fois dont une partie à la vente et le reste en 2019 et 2020.

Un projet immobilier sera réalisé sur cette propriété : à ce jour, plusieurs propositions sont à l'étude : réalisation de logements sociaux (16) et de logements à la vente (7).

Le Conseil municipal approuve ce projet, moins 1 abstention.

8. GARAGE PAULOZ

La SCI VAL D'HUERT qui doit acheter le tènement réalisera des bureaux et un logement.

9. COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Pour information, dans le cadre du regroupement des syndicats (Loi NOTRE) plusieurs solutions sont à l'étude pour les trois syndicats (SMND, SICTOM du GUIERS et SICTOM DE MORESTEL) :

1 : reprise des activités par le SITOM,

2 : faire un seul SYNDICAT qui rassemble le SMND, SICTOM du GUIERS et SICTOM DE MORESTEL,

3 : reprise de la compétence par la CCBD et délégation à deux syndicats avec répartition du nombre d'habitants.